

**Décision prise lors de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
du 26 septembre 2023**

**1. Préavis n° 11-2023 – Budget 2024**

Au vote le Conseil Intercommunal décide :

- D'approuver le budget 2024 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Le Président



Claude Bosson



La secrétaire



Géraldine Boulenaz

Affichage au pilier public du 28 septembre 2023 au 18 octobre 2023